



REPUBLIQUE DU SENEGAL

UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI



Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt
Publique contre le sous-emploi

AVIS

N° 008 /25

MINISTÈRE DE L'URBANISME, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

SOLlicitation DE MANIFESTATIONS D'INTERET SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE SENEGAL

Projet de Développement Économique de la Casamance (PDEC)

Crédit n° IDA-70400

Contrôle et supervision des travaux de réhabilitation (réseau secondaire et tertiaire routier) de 146 km de pistes dans les régions de Ziguinchor, de Kolda et Sédhiou (en 3 lots)

Référence : SN-AGETIP-505506-CS-QCBS

Date : 3 octobre 2025

Avis n° : 008/25

Le Gouvernement du Sénégal a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat des services de consultant pour le **contrôle et la supervision des travaux techniques de réhabilitation (réseau secondaire et tertiaire routier) de 146 km de pistes dans les régions de Ziguinchor, de Kolda et de Sédhiou (en 3 lots).**

Les services de consultant comprennent :

Description des services :

Contrôle et supervision des travaux de réhabilitation (réseau secondaire et tertiaire routier) de 146 km de pistes dans les régions de Ziguinchor (lot 1), Kolda (lot 2) et Sédhiou (lot 3).

Régions :

Ziguinchor (Lot 1), Kolda (Lot 2) et Sédhiou (Lot 3)

Délai des prestations : 08 mois calendaires

L'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public contre le sous-emprunt (AGETIP), Agence d'exécution de la composante 2 du projet, invite les firmes consultantes ("consultants") admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour exécuter les prestations.

Les critères de présélection portent sur :

- brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues en nature et en montant ;
- capacités techniques et de gestion de la firme ;
- capacités administratives et financiers ;
- expérience semblables;
- références de clients
- et toute information jugée pertinente.

DESIGNATION DU CRITERE

DESIGNATIONS DU CRITERE	NOTE
1. Nature des activités des candidats en rapports avec les domaines des prestations	15 points
2. Nombre d'années d'expérience du candidat	10 points
3. Qualification du candidat dans le domaine des prestations	50 points
4. Organisation technique et managériale	10 points
5. Qualifications générales et nombre de personnels	15 points
TOTAL	100 points

Il est porté à l'attention des Consultants intéressés que les dispositions de la Section III des paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du **Règlement de Passation des Marchés** dans le cadre du financement de projets d'investissements de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêt sont applicables (édition de juillet 2016, modifiée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et novembre 2023).

Les consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitance (paragraphes 3.16 et 3.17 du Règlement).

La méthode de sélection est celle du "**Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)**", décrite dans le Règlement de Passation des Marchés des Emprunteurs de la Banque Mondiale (édition de juillet 2016, mise à jour novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et novembre 2023).

N.B :

Un candidat ou groupe de candidats peut soumettre sa candidature pour un, plusieurs ou la totalité des lots. L'attribution sera faite lot par lot au candidat ayant présenté la combinaison la plus avantageuse selon les critères du Projet.

Les consultants intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous pendant les heures de bureau (de 9h à 17h).

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 21 octobre 2025 à 15h00.

AGETIP

Route de l'Aéroport derrière Hôtel ONOMO

Téléphone : (221) 33 864 98 88 – Dakar

Adresse électronique :

✉ agetip@agetip.sn, lamine@agetip.sn

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite, accompagné d'une version numérique sur clé USB, doivent être déposées en personne physique ou par courrier au secrétaire de la direction technique

Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public contre le sous-emprunt (AGETIP)**À l'attention de :**

Monsieur El Hadji Malick GAYE,

Directeur Général

Route de l'Aéroport, derrière Hôtel ONOMO

B.P. : 4037 Dakar – Sénégal

Tél. : (221) 33 864 98 88 / 33 867 12 12

Email : agetip@agetip.sn / lamine@agetip.sn

Site Internet : www.agetip.org

Le Directeur Général